

Monsieur **Fabrice HOURQUEBIE** est docteur en droit - sa thèse portait « *Sur l'émergence du contre-pouvoir juridictionnel sous la Vème République* » (éd. Bruylant) -, Professeur agrégé de droit public (constitutionnaliste).

Il est professeur à l'université de Bordeaux où il est Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'Etat (CERCLE), l'un des plus importants laboratoires de droit constitutionnel français.

Jusqu'en 2022 il a été Directeur du Master « Droit et pratique des Contentieux publics » et Chargé des Relations internationales pour la Faculté de droit. Il a aussi précédemment dirigé l'Ecole doctorale de droit de l'université de Bordeaux (2014-2019). Il a été proposé à la nomination au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) français en 2015. Il a été Secrétaire général de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC) pendant 9 ans jusqu'en juin 2023. Depuis 2007, il est Expert constitutionnel et justice auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses Réseaux institutionnels juridiques et judiciaires.

Fabrice Hourquebie est professeur invité dans de nombreuses universités dans le monde (notamment en Afrique et en Amérique latine), et a participé à de très nombreuses missions scientifiques et d'expertise dans ses champs de recherche. Ces derniers portent sur la justice dans l'Etat et la séparation des pouvoirs, se déclinent à travers plusieurs axes :

- le pouvoir juridictionnel et la séparation des pouvoirs ;
- le droit constitutionnel processuel ;
- le contentieux constitutionnel ;
- la justice transitionnelle et processus de post conflit ;
- les droits constitutionnels francophones

Il a été membre de plus de 80 jurys de thèse en France et à l'étranger et a siégé dans 4 jurys d'agrégation de droit en Afrique. Il est l'auteur de très nombreux articles (plus de 100) et communications (plus de 200 en France et à l'étranger) sur le droit constitutionnel, les rapports entre justice et constitution, l'indépendance judiciaire, le pouvoir judiciaire dans l'Etat, et le droit de la justice transitionnelle et du post-conflit. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels : *L'écriture des constitutions* (à venir, Dalloz)) ; *L'indépendance des magistrats* (ed. Mercuriales, 2024 ; et traduction en espagnol (ed. Tirant lo Blanch, 2025)) ; *Pluralisme juridique et droits fondamentaux* (Institut universitaire Varenne ed.) ; *Les processus de transition, justice, vérité et réconciliation dans l'espace francophone* (OIF ed.) ; *Le pouvoir juridictionnel en France*, (LGDJ) ; *Elementos sobre la justicia*, (ed. universidad del Rosario, Bogota) ; *La doctrine dans l'espace africain francophone* (Bruylant) ; *Quel service public de la justice en Afrique francophone ?* (Bruylant)...

Il est Officier dans l'ordre des Palmes académiques en France ; Officier dans l'ordre national du mérite au Togo ; et Chevalier dans l'Ordre de la valeur au Cameroun.